

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Dominique DESSEIGNE, Président du Conseil d'Administration

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

LEI : 969500L4X4UUYJSPC384

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 26 juillet 2023

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Apport à la Société de Participation Deauvillaise de 67.282 actions détenues en quasi-usufruit

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000062101

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 1 713.4200 Euro

VOLUME : 67 282.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 1 713.4200 Euro

VOLUME : 67 282.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 31 juillet 2023

COMMENTAIRES :

A la suite de la décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique (D&I 223C1124) du 18 juillet 2023, M.

Dominique Desseigne a apporté 67.282 actions qu'il détient en quasi-usufruit à la Société de Participation Deauvillaise (société par actions simplifiée dont le capital est détenu à 100% par M. Dominique Desseigne, M. Alexandre Barrière et Mme Joy Desseigne-Barrière).

Le même jour, M. Dominique Desseigne a cédé 440 actions à SPD (cf. n°2023DD894177 du 12 avril 2023).

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."